

Suivi individualisé en orthophonie

But

Offrir des services de stimulation langagière.

Clientèle

Enfants de 0 à 12 ans pris en charge par les services de protection de la jeunesse et présentant des déficits langagiers.

Description

En plus d'évaluer sommairement les déficits langagiers des enfants, l'orthophoniste du centre d'expertise intervient auprès des familles pour :

- Enseigner;
- Sensibiliser aux besoins langagiers des enfants;
- Référer les enfants vers les ressources professionnelles appropriées dans les services de proximité (ex. orthophonie, ergothérapie);
- Offrir des interventions indirectes auprès des dyades parent-enfant, des éducateurs œuvrant en protection de la jeunesse et des services de garde éducatifs pour soutenir le développement langagier des enfants.

Ces interventions sont offertes dans les installations ou, lorsque requis, au domicile du parent, en attendant une prise en charge en orthophonie dans un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux.



Juin 2021